



Paris, le 14 décembre 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

Loi Fillon : rendez vous manqué avec l'histoire.

Il n'y aura pas de nouvelle loi d'orientation digne de ce nom. Les ajustements prévus par François Fillon ne sont pas à la hauteur des ambitions qu'il proclame. Dans un contexte d'aggravation des inégalités sociales et donc des inégalités scolaires, les mesures envisagées ne vont pas vers une école plus juste, plus efficace et plus ouverte.

Il n'y a nul élan, nul souffle, dans cette loi qui doit plus à la politique de la « rustine » qu'à la recherche d'un ensemble cohérent et offensif qui permette de faire accomplir au système éducatif un saut qualitatif et quantitatif au bénéfice de la réussite de tous les jeunes.

L'apparence de simple réaménagement technique est-elle le signe d'une impossibilité politique à faire évoluer sensiblement et durablement notre système éducatif ? Ou s'agit-il d'enterrer dans la plus stricte intimité les orientations novatrices de la loi d'orientation de 1989 ? On peut tout à fait dénaturer « l'esprit » d'une loi sans toucher à ses fondements : il suffit de détruire ou de détourner de leur fonction initiale les « outils » qui permettent aux principes de la loi de s'exercer réellement (TPE ou punitions collectives, par exemple)...

Car le « rapport annexé » révèle les intentions politiques du gouvernement. Bien que demeurant au stade du constat, en s'abaissant souvent au niveau des idées reçues, certaines des mesures envisagées constituent un véritable recul : discours passéiste et moralisateur, culpabilisation des élèves en difficulté, tableau très pessimiste de problèmes de sécurité conjoncturels et somme toute isolés, volonté de sélection précoce...

Le ministre reprend la proposition de la commission Thélot d'instauration d'un socle commun de connaissances et de compétences pour tous, qui fait l'objet d'un large consensus. Mais sans engagement de l'Etat et sans préciser comment on parvient à cet objectif, la loi ne garantit pas à chaque élève l'acquisition de ce socle commun.

Surtout, il ne s'attaque pas au noyau dur de la transformation de l'Ecole : les démarches, les procédures, les méthodes pédagogiques qui doivent modifier des pratiques devenues inadéquates. Par souci de paix sociale, il ne réforme pas les leviers essentiels du changement que sont la définition des missions de enseignants et leur formation.

L'école que nous voulons, c'est une école où l'enfant occupe une place centrale, une école juste et efficace pour tous, une école de la coéducation et de la responsabilité de tous les acteurs et non une école de l'autorité, synonyme de soumission.

Contact Presse : Laurence GUILLERMOU – Tél. : 01.43.57.16.16.